

**CONVENTION ENTRE**  
**L'ASSOCIATION REGIONALE POUR LE TRAVAIL SOCIAL DE FRANCHE-COMTE**  
**ET L'ASSOCIATION INTERNATIONALE POUR LA FORMATION, LA RECHERCHE ET**  
**L'INTERVENTION SOCIALE**

*Entre d'une part,*

**l'Association Régionale pour le Travail social de Franche-Comté**, ci-après dénommé ARTS, 1 rue Alfred de Vigny, CS 52107, 25051 Besançon Cedex, représenté par son Président, M. Pierre GUILLAUMOT,

*Et d'autre part*

**L'Association Internationale pour la Formation, la Recherche et l'Intervention sociale** ci-après dénommé AIFRIS, 111 rue de la Poste, 1030 Bruxelles, représentée par sa Présidente, Mme Joëlle LIBOIS

Il est convenu ce qui suit :

**Article 1**

La présente convention a pour objet d'organiser les modalités de collaboration entre l'Association internationale pour la Formation et la Recherche en Intervention sociale – AIFRIS, et l'Association Régionale pour le travail social – ARTS.

**Article 2**

L'ARTS accepte que l'AIFRIS, association française de loi 1901 en cours de création pour faire suite à l'AIFRIS AISBL de droit belge, établisse son siège social dans les locaux de l'ARTS, 1 rue Alfred de Vigny, 25000 Besançon.

Ce siège est aussi l'adresse courrier de l'AIFRIS.

**Article 3**

Cet établissement est offert à titre gracieux par l'ARTS et ne donne lieu au paiement d'aucun loyer et/ou rétribution.

L'ARTS s'engage à désigner une personne chargée de transmettre les courriers reçus. Les frais de cette transmission seront facturés au prix coûtant à l'AIFRIS.

L'ARTS s'engage à conserver dans ses locaux les quelques archives et documents officiels de l'AIFRIS (Cahier numéroté de l'association et DVD).

L'AIFRIS s'engage à rendre public l'apport contributif de l'ARTS dans ses documents et sur son site.

**Art. 5.** La présente convention, qui prend effet à la date de signature, est conclue pour une durée de trois ans. Elle est renouvelable par tacite reconduction, et, si besoin, par voie d'avenant, après examen par les deux parties. En cas de non renouvellement, le délai de préavis est de 6 mois.

Fait à Besançon, le 17 novembre 2016

En deux exemplaires originaux

La Présidente de l'AIFRIS

Joëlle LIBOIS

p/o le président d'honneur,

 **aifris**

Dominique SUSIN

**Association Internationale pour la Formation,  
la Recherche et l'Intervention Sociale**  
111 rue de la Poste - B 1030 Bruxelles  
aifris.be

Le Président de l'ARTS

